

ABONNEMENT.

A QUEBEC :
12 mois, 10s.
6 " 5s.
3 " 2s-6d.
payable d'avance.

L'ORDRE SOCIAL.

ABONNEMENT.

A LA CAMPAGNE :
12 mois, 7s-8d.
outre les frais de
Poste.
payable d'avance.

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, AGRICOLE ET DE TEMPERANCE.

C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde.—Ryancy

BUREAU DE REDACTION, }
No. 5, Rue des Jardins. }

QUEBEC, JEUDI, 19 DECEMBRE, 1850.

BUREAU DE REDACTION }
No 5, Rue des Jardins. }

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO.

Littérature—Jeanne et Catherine — **Morale**.—Œuvres posthume de Simon de Nantua (suite et fin.)
Etudes Historiques.—Souvenirs et impressions de voyage, par le vicomte Walsh, (su te.)
Chronique Politique.—Nouvelles locales faits ; divers, &c, &c.

LITTÉRATURE.

Jeanne et Catherine.

Le 27 juillet 1794 (8 thermidor an II, selon le calendrier d'alors), à quatre heures du matin, une charette quittait pas à lents la ville d'Arras, conduite par un roulier et escortée par quatre gendarmes. Elle renfermait cinq prisonniers. Cette triste caravane, partie de la maison commune, se dirigeait sur Cambrai, où siégeait un tribunal révolutionnaire.

Les prisonniers avaient été liés fortement de grosses cordes. L'un était un fermier du prince de Vaumont, accusé d'avoir favorisé l'évasion d'un aristocrate ; car on appelait crime, alors, l'action de soustraire au bourreau une proie innocente. L'autre était un vénérable vieillard aux longs cheveux blancs, depuis longtemps curé d'un village aux environs d'Arras ; la révolution l'avait surpris enseignant la vertu et la paix à ses paroissiens. Il venait d'être dénoncé et arrêté comme prêchant la révolte ! Les trois autres captifs étaient des sœurs hospitalières d'Arras, accusées d'aristocratie, elles qui avaient fait vœu d'humilité. Le vieux prêtre récitait à demi-voix le triste psaume du *Miserere*, et les sœurs répandaient les versets.

Le jour commençait à poindre. De légers nuages flottant sans ordre dans l'air s'empourpraient des premiers feux du soleil, tandis que du côté de l'occident, encore dans la nuit, les étoiles semblaient ranimer leurs feux pour lutter avec la clarté naissante ; mais peu à peu elles pâlirent et semblèrent s'enfoncer dans l'azur du ciel. Les oiseaux hors de leurs nids commençaient leurs chansons matinales et annonçaient le réveil de la nature.

À ce magnifique spectacle, le dernier peut-être qu'ils dussent voir, les prisonniers devinrent silencieux ; ils admirèrent la grandeur de la divinité, et les larmes coulèrent à travers leurs paupières.

« Dieu, le créateur de ces merveilles, jette peut être sur nous un regard compatissant, dit le vieux prêtre ; levons nos âmes vers lui ; » et d'une voix grave solennelle il se mit à prier.

En ce moment, un des gendarmes cria au roulier de presser le pas, et les chevaux prirent, sous le fouet de leurs maîtres, une allure assez décidée.

Quatre heures après, ils arrivaient à Cambrai, et se dirigeaient vers la prison de la ville.

Dès le matin, l'accusateur public, nommé Cambrière, dressait à la géôle la liste de ceux qu'il devait ce jour-là appeler au tribunal révolutionnaire. En cet instant, la charette entrait et deux porte-clefs commencèrent à en descendre le vieux prêtre, qui s'appelait Jacques Béranger, et le déposèrent dans un coin du préau. Ils détachaient déjà une des sœurs, lorsque le géôlier survint et s'écria : « Mais, citoyen Cambrière, je n'ai plus de place pour loger ces aristocrates !

— Eh bien ! ne t'en mets pas en peine, répondit l'accusateur public, je vais les envoyer tout droit au tribunal révolutionnaire, ils m'y trouveront ! »

Et sur un signe, les porte-clefs abandonnèrent la voiture, qui fit volte-face et se rendit au lieu où Cambrière et Lebon tenaient leurs audiences : le vieux prêtre fut oublié dans la cour.

« Et celui-là ! dit un des géôliers ; le citoyen Cambrière n'aura pas son compte.—Bah ! reprit un autre, ce sera pour demain ; il en a assez aujourd'hui. »

Jacques Béranger fut enfermé dans cachot avec vingt autres prisonniers, tandis que le fermier et ses compagnes de voyage étaient conduits au tribunal, et, une heure après, la même charette les conduisait à la guillotine, dressée sur la place d'Armes.

Les sœurs montèrent sur l'échafaud : toutes trois s'agenouillèrent ; il se faisait un grand silence dans la foule. Quand elles eurent prié, l'une d'elles Madeleine Fontaine, se releva, et d'une voix haute et ferme :

« Chrétiens ! dit-elle, nous sommes les dernières victimes de la terreur, Dieu vous l'annonce par ma voix ; demain la persécution aura cessé, les échafauds seront détruits, et les autels du Seigneur se relèveront glorieux... » Elle allait continuer, lorsqu'un bruit sourd se fit entendre, elle se retourna... c'était la tête de Jeanne Gérard, l'une de ses compagnes, qui venait de tomber dans le panier placé au bas de l'échafaud. Thérèse Simon la suivit ; après elle, la vénérable et sainte femme qui venait de faire cette prophétie : puis le pauvre fermier offrit sa tête au couteau révolutionnaire.

Le lendemain de la mort des sœurs hospitalières d'Arras, les prisonniers s'entretenaient de la prédiction de Madeleine Fontaine qui était parvenue jusqu'à eux ; tous accueillaient ses paroles avec une foi naïve. Le vieux prêtre avait raconté plusieurs exemples de cette provision de l'avenir au moment suprême de la mort, et son récit augmentait les espérances d'une liberté prochaine. La prédiction s'accomplissait déjà ; car il n'y eut pas d'exécution le lendemain ; les citoyens Cambrière et Lebon ne de-